

Prix Coca-Cola des projets associatifs 2008

Quatre projets récompensés



« L'usine Coca-Cola de Grigny par son action au sein de la vie associative a su démontrer depuis longtemps qu'elle respectait la volonté de la municipalité de faire participer les entreprises à la vie locale ». C'est en ces termes que le maire de Grigny Claude Vazquez a salué l'initiative de l'entreprise Coca-Cola de récompenser, pour la 13^e année consécutive, quatre associations grignoles, œuvrant chacune dans un domaine différent (Environnement, arts graphiques et cadre de vie, Solidarité, Sport et Musique et culture), pour des «projets utiles visant à tisser du lien social à travers la ville», selon les mots de Bruno

Ripoche, directeur du site Coca-Cola Entreprise de Grigny.

LES LAURÉATS 2008

L'accueil Farandole, pour la restauration d'un mur-mosaïque à la Grande Borne impliquant des familles ; Jeunesse Essonne, pour la formation de 10 jeunes au BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) ; le Judo Club de Grigny pour un week-end en bord de mer à Cherbourg ; enfin, la JProd pour son émission Zoom Jeunesse Productive diffusée sur la chaîne BDMTV et qui présente des jeunes talents issus des quartiers. Les lauréats repartent chacun avec un chèque de 3750 euros.

Exposition sur les « accidents domestiques » à la Maison de quartier Pablo-Picasso

Des précautions simples pour éviter le drame

Les accidents domestiques de l'enfant, souvent sous-estimés, causent d'énormes dégâts. Une exposition de sensibilisation autour de ces dangers potentiels, gracieusement prêtée par la Caisse régionale d'assurances maladie d'Ile-de-France, était donc organisée du 7 au 10 octobre 2008 à la Maison de quartier Pablo-Picasso.

Pourquoi cette exposition

Joyce Larkan, coordinatrice des animations familles à Picasso, nous donne la raison de ce projet lié à la prévention : « Nous avons constaté, dit-elle, plusieurs accidents domestiques dans le secteur de Grigny2. L'équipe de la Maison de quartier a alors décidé de sensibiliser les parents sur ces dangers du quotidien que de simples précautions pourraient prévenir. »

Sur place, après les séances d'expli-



cations pédagogiques autour de panneaux et d'une borne vidéo interactive, les visiteurs reçoivent un livret et un recueil de dessins illustrant quelques gestes simples à adopter pour éviter les accidents. Il faut savoir que selon plusieurs études, « les accidents domestiques sont la première cause de mortalité chez les jeunes enfants en

France. » Une seconde d'inattention du parent a souvent des conséquences dramatiques sur l'enfant : chutes, chocs, brûlures, empoisonnements, noyades, étouffements, électrocutions...

L'initiative de l'équipe Pablo-Picasso, en partenariat avec des assistantes sociales de la Grande Borne, était donc la bienvenue.

Maison de quartier Marie-Curie

Les Arts plastiques à la portée de tous

Tout au long de l'année, la Maison de quartier Marie-Curie propose aux habitants des initiations et des stages d'Arts plastiques. Ces activités permettent aux familles et aux enfants d'avoir un accès à l'expression artistique dans sa diversité : peintures, créations d'œuvres, sorties, expositions permanentes...

Le travail en atelier

L'atelier d'arts plastiques est un lien entre différentes pratiques et différentes visions. Le travail peut être orienté sur une technique, une thématique ou à la demande d'un participant. Les créations sont collectives ou individuelles. Il permet aux participants à cet atelier de s'épanouir et de développer leur créativité en passant d'agréables moments en famille ou entre amis.



JOURS ET HORAIRES

Pour les enfants et les adultes pendant la période scolaire :
Tous les mardis de 17h à 18h.
Un mercredi par mois
De 10h à 12h pour les enfants de 6/12 ans.
De 14h00 à 16h00 pour les familles.

Pendant les vacances
Stage d'Arts plastiques tous les jours pour enfants et adultes, de 10h à 12h et 14h à 17h.

Renseignements

Maison de quartier Marie-Curie
13 - 14 Place aux Herbes Grigny
Tél. 01 69 21 17 33
Participation gratuite

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2008 pour exercer votre droit de vote en 2009

Les élections européennes se tiendront en juin 2009. Pour pouvoir exercer votre droit de vote lors de ce grand rendez-vous politique continental, vous devez vous inscrire dès aujourd'hui sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION : Avoir 18 ans au 28 février 2009 ; être de nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne et habiter à Grigny.

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES : Présentez-vous au Service des Affaires générales en Mairie, munis des pièces suivantes : carte d'identité ou carte de résident pour les ressortissants européens ; un justificatif de domicile (par exemple : quittance d'EDF, de téléphone, de loyer ou carte vitale...)

ATTENTION : Les jeunes, arrivés à leur majorité, sont automatiquement inscrits s'ils ont été recensés. Toutefois, vous êtes invités à contacter le service élection de la ville pour vérifier votre inscription.

Les ressortissants de la communauté européenne doivent également vérifier leur inscription en Mairie.

Croix-Rouge Française

Ouverture prochaine d'une antenne à Grigny

La délégation de Viry-Châtillon de la Croix-Rouge Française, qui regroupe les communes de Grigny, Fleury-Mérogis et Viry-Châtillon, ouvrira d'ici la fin de l'année une antenne à Grigny (78 route de Corbeil) dans le bâtiment restructuré qui abrite déjà l'association Intermede.

SUBVENTIONNÉE par les trois communes membres du groupement et présidée depuis mars 2008 par Daniel Luce, la délégation de Viry-Châtillon de la Croix-Rouge, outre ses activités « traditionnelles » de secourisme et de formation aux gestes qui sauvent, dispose d'une banque alimentaire et d'un stock de vêtements lui permettant de venir en aide aux plus démunis que d'un contingent de travailleurs sociaux bénévoles qui apportent un soutien psychologique aux personnes en détresse morale et les orientent dans certaines démarches administratives (formalisation de demande d'aide au financement, RMI, allocations diverses...).

cette délégation, qui compte parmi les plus actives et les mieux équipées de la région (tentes, pompes à chaleur, groupes électrogènes, un AFM et deux véhicules d'appui logistique) disposeront d'une meilleure visibilité sur la ville de Grigny et d'un lieu d'accueil et d'écoute ouvert au public à l'occasion de permanences organisées les soirs et week-ends», selon Bernard Venera, président de la délégation de Viry-Châtillon de 1989 à mars 2008.

A noter : la délégation de Viry-Châtillon recrute actuellement des bénévoles (secouristes, formateurs, travailleurs sociaux...) pour son antenne de Grigny. Contactez Daniel Luce au 06.17.69.88.44

Changement au Cabinet d'Infirmières

Suite au départ en retraite de Mme Jocelyne Emmanuel le 1^{er} octobre 2008, le cabinet d'infirmières place Henri-Barbusse continue de fonctionner avec Mme France Saroul, à la même adresse : 2 place Henri Barbusse 91350 GRIGNY - Tél. 01 69 06 08 58

L'ADAPT propose une semaine d'actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées

Pour la 12^e année consécutive, l'Association pour l'insertion sociale des personnes handicapées organise, du 17 au 23 novembre 2008, une semaine pour l'emploi des personnes handicapées en partenariat avec Adia, Areva, Monster, le groupe Caisse d'Epargne, La Poste et Sodexo. Au programme : des forums régionaux, des jobdatings et des handi-café ainsi que des informations destinées aux entreprises et aux personnes handicapées disponibles en ligne sur le site www.semaine-emploi-handicap.com. Plus d'informations sur www.ladapt.net

CCAS

Solidarité à l'occasion des fêtes de fin d'année

À L'APPROCHE des fêtes de fin d'année, le CCAS propose comme chaque année aux habitants, sous conditions de ressources, des aides diverses et variées : bon d'achat pour les jouets de Noël (pour les enfants dont les parents sont demandeurs d'emploi et inscrits à l'ANPE), aide au paiement des factures EDF, colis pour le réveillon et allocation Noël aux personnes âgées d'au moins 65 ans et titulaires de l'allocation supplémentaire.

Les inscriptions ont démarré le jeudi 2 octobre et se poursuivront jusqu'au jeudi 6 novembre 2008.

Elles ont lieu : En Mairie au CCAS les lundis et jeudis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et les mardis de 14h à 16h30 ;

Dans les Maisons de quartier Pablo-Picasso (avenue des Sablons), Marie-Curie (Grande Borne) et du Village (quartier des Aiglons) tous les mardis matin de 9h à 11h30.

Les personnes intéressées doivent se présenter munies des justificatifs suivants :

- Livret de famille ;

- Justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire du foyer,
- 3 derniers décomptes d'Assedic du foyer, dernier talon de pointage et notification des Assedics, dernier talon de retraite + retraite complémentaire, pension d'invalidité) ;

- Inscription à l'ANPE (année 2008) pour les demandeurs d'emploi ;

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2007 ;

- Quittance EDF ou GDF récente ;

- Attestation de la CAF de moins de trois mois obligatoire ;

- Justificatif de domicile et/ou certificat d'hébergement avec le justificatif du domicile de l'hébergeant, la pièce d'identité de l'hébergeant, la quittance de loyer ou appel de charges ;

- Jugement de divorce ou de séparation ;

- Relevé d'identité bancaire ou postale (personnes âgées).

Attention : toute inscription en dehors de ces dates ou un dossier incomplet empêcheront la prise en compte de la demande.